



Vitry-le-François

Le 11 octobre 2017

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Compte-rendu de la séance du Jeudi 5 octobre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 5 octobre 2017 à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Ce Conseil Municipal s'est réuni conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. BOUQUET, Mme DOREMUS, M. MOUTON, Mme REOLON, M. BURCKEL, Mme COLLIN, M. LALOUETTE, Mme VEGA, M. TINDILLIERE, Mme JACQUEMOT, M. MIRAN, Mme SERRE, M. TESTA, Mmes LEPAGE, COLSON, COMPAGNON (à partir de 18h10), MM. GONTHIER, ROCH, Mme BARTOLOMEO, M. KOENIG, Mme GOUILLY, M. REMY, Mme BERTRAND, M. BIARD (à partir de 18h25), Mmes ALIPS (à partir de 18h15), POINCEAUX, M. BENETON.

Absents excusés : Mme GUERIN, MM. DEMANGE, AIME, DUCHENE, HARLE.

Absente : Mme RIGAL.

5 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme GUERIN donne pouvoir à Mme VEGA ;
- ✓ M. DEMANGE donne pouvoir à M. REMY ;
- ✓ M. AIME donne pouvoir à Mme DOREMUS ;
- ✓ M. DUCHENE donne pouvoir à Mme ALIPS (à partir de 18h15) ;
- ✓ M. HARLE donne pouvoir à M. BIARD (à partir de 18h25).

LE CONSEIL,

✉ **DESIGNE** Madame Catherine BARTOLOMEO pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ;

Passant à l'ordre du jour ;

Administration générale - Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire

✉ **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire.

Délibération n°1 : Administration générale - Acceptation de dons

- ✚ **ACCEPTE**, à l'unanimité, le don de Monsieur Jacques LUCOT d'un atelier de gravure ;
- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le contrat de don correspondant ;
- ✚ **ACCEPTE**, à l'unanimité, le don de 5.000,00 € de l'association EUTERPE pour l'achat d'un piano à queue pour l'école de musique ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

Délibération n°2 : Administration générale - Convention avec l'Association d'Aide aux Personnes Agées de VITRY-LE-FRANÇOIS (A.A.P.A.)

Arrivée de Mme COMPAGNON à partir de 18h10.

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention à passer avec l'Association d'Aide aux Personnes Agées de VITRY-LE-FRANÇOIS (A.A.P.A.) ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits à notre budget 2017.

Délibération n°3 : Administration générale - Convention avec la Mission Locale

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité (M. GONTHIER ne prenant pas part au vote), la convention à passer avec la Mission Locale ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité (M. GONTHIER ne prenant pas part au vote), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité (M. GONTHIER ne prenant pas part au vote), que les crédits correspondants sont inscrits à notre budget 2017 et le seront aux budgets suivants.

Délibération n°4 : Administration générale - Téléphonie fixe, téléphonie mobile et réseaux de données - Lancement d'une consultation en vue d'un accord cadre à bons de commande

Arrivée de Mme ALIPS à partir de 18h15.

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de mise en concurrence de la téléphonie ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure d'accord-cadre à bons de commande pour des prestations de téléphonie et à signer le(s) marché(s) avec l'(es) entreprise(s) retenue(s) ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits nécessaires seront inscrits à nos budgets 2018, 2019 et 2020.

Délibération n°5 : Administration générale - Marché de prestation de services pour "VITRY-BUS"- Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le principe de confier l'exécution de ce service à une société de transport spécialisée, pour une durée de 5 années ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour une prestation de service et à signer le marché avec l'entreprise qui sera retenue ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits nécessaires seront inscrits à nos prochains budgets.

Délibération n°6 : Finances - Budget principal - Exercice 2017 - Décision modificative n°1

Arrivée de M. BIARD à partir de 18h25.

✚ **APPROUVE**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir), Mme POINCEAUX, M. BENETON), ces mouvements de crédits dont vous trouverez ci-après le détail par chapitres.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Chap 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT	2 798 401,54	
Chap 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	53 353,00	
Chap 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-19 107,00	
Chap 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 350,00	
Chap 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	113 116,92	
Chap 10 - APPORTS, DOTATION ET RESERVE		2 897 324,54
Chap 13 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		290 255,00
Chap 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-44 542,08
TOTAL	3 044 114,46	3 143 037,46
RESTES A REALISER	3 370 495,00	3 271 572,00
TOTAL INVESTISSEMENT	6 414 609,46	6 414 609,46

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Chap 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Chap 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Chap 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Chap 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-44 542,08	
Chap 002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		81 705,92
Chap 73 - IMPOTS ET TAXES		-41 363,00
Chap 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS		-84 885,00
Chap 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL FONCTIONNEMENT	-44 542,08	-44 542,08
TOTAL GENERAL	6 370 067,38	6 370 067,38

Délibération n°7 : Finances - Projet de centre aquatique - Approbation d'une convention de financement relative à la Dotation Politique de la Ville

- ✚ **ACCEPTE**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS reverse à la Communauté de Communes les subventions obtenues de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville ;
- ✚ **APPROUVE**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), la convention de financement relative à la Dotation Politique de la Ville ;
- ✚ **DIT**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les crédits correspondants seront inscrits à nos prochains budgets, tant en dépenses qu'en recettes.

Délibération n°8 : Finances - Dépenses exceptionnelles

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le principe de prise en charge financière de ces dommages ;
- ✚ **FIXE**, à l'unanimité, le montant des remboursements selon les modalités proposées ci-dessus ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à exécuter cette décision ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que ces dépenses exceptionnelles seront inscrites à notre budget.

Délibération n°9 : Finances - Subventions 2017 aux associations - Complément

- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, le versement des subventions suivantes :

Associations	Montant à verser en 2017
Association des jeunes Sapeurs-Pompiers de VITRY-LE-FRANÇOIS	500,00 €
Club philatélique VITRY-COURDEMANGES	150,00 €
Association AFPAN «l'or vert»	5.000,00 €
Croix Rouge Française	2.000,00 €
Football Club de la Haute-Borne	500,00 €

- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017.

Délibération n°10 : Finances - Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER - Dotations de compensation 2017 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées en date du 28 juin 2017 ;
- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le montant des dotations de compensation communautaires pour 2017 ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que la dépense correspondante, qui n'évolue pas par rapport à l'année précédente, est inscrite à notre budget 2017.

Délibération n°11 : Personnel municipal - Mise à disposition d'un agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS vers la Communauté de Communes du Pays de REVIGNY

✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la durée de la mise à disposition au service de la Communauté de Communes du Pays de REVIGNY de Monsieur Christian VACON, agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, assistant d'enseignement artistique principal de 2^o classe, à raison de 25 % d'un temps complet de 20h00 par semaine, soit 5 heures, pour une période allant du 11 septembre 2017 au 7 juillet 2018 ;

✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents se rapportant à cette affaire ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants à cette mise à disposition sont inscrits au budget 2017 et le seront aux budgets suivants.

Délibération n°12 : Personnel municipal - Recrutement d'un apprenti et renouvellement du contrat d'un apprenti

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à conclure, pour la rentrée scolaire 2017-2018, un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans, pour permettre à un jeune de préparer un C.A.P. "Plomberie" et à signer tout acte en rapport avec la mise en œuvre de cette décision ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à reconduire, pour l'année 2017-2018, le contrat d'apprentissage en Bac Pro Electrotechnique, Energie, Equipements communicants pour une nouvelle durée de un an, pour permettre au jeune en place de valider son diplôme, et à signer tout acte en rapport avec la mise en œuvre de cette décision ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017 et seront aux budgets suivants.

Délibération n°13 : Personnel municipal - Tableau des effectifs - Suppressions de postes

✚ **DECIDE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), la suppression des postes cités ci-après ;

- un poste de chef de service de police municipale principal de 2^o classe à temps complet ;
- un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet ;
- deux postes d'adjoint du patrimoine principal de 2^o classe ;
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^o classe ;
- deux postes d'adjoint technique principal de 2^o classe ;
- cinq postes d'adjoint technique ;
- deux postes d'adjoint administratif principal de 2^o classe ;
- un poste d'adjoint administratif principal de 1^o classe ;
- deux postes de rédacteur ;
- un poste de rédacteur principal de 2^o classe ;

- un poste de technicien principal de 1^o classe ;
- un poste d'attaché principal.

✚ **MODIFIE et APPROUVE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), en conséquence, le tableau des effectifs.

Délibération n°14 : Personnel municipal - Création de trois postes à temps complet

✚ **DECIDE**, à l'unanimité, la création de trois postes :

- un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet ;
- un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet ;
- un poste d'agent de maîtrise principal territorial à temps complet ;

✚ **MODIFIE et APPROUVE**, à l'unanimité, en conséquence le tableau des effectifs ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ces emplois ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits nécessaires à ces recrutements sont inscrits au budget 2017 et seront aux budgets suivants.

Délibération n°15 : Personnel municipal - Tableau des effectifs - Création de postes - Poursuite du processus promotionnel

✚ **DECIDE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), de la création de :

- 6 postes d'adjoint administratif principal de 2^o classe à temps complet ;
- 1 poste de brigadier-chef principal à temps complet ;

✚ **MODIFIER et APPROUVE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), en conséquence le tableau des effectifs ;

✚ **AUTORISE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ces emplois ;

✚ **DIT**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), que les crédits nécessaires à ces nominations et recrutements sont inscrits au budget 2017 et seront aux budgets suivants.

Délibération n°16 : Personnel municipal - R.I.F.S.E.E.P. - Mise à jour

✚ **SOMET**, à l'unanimité, aux dispositions relatives aux règles liées à l'indisponibilité et aux règles de cumul et d'attribution, l'ensemble des agents contractuels de droit public de notre collectivité, qu'ils soient bénéficiaires de la clause de sauvegarde ou bien encore titulaires d'un grade n'ayant pas encore adhéré au R.I.F.S.E.E.P. ;

✚ **MODIFIE et APPROUVE**, à l'unanimité, en conséquence les délibérations susvisées ;

- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ces délibérations ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017 et le seront aux budgets suivants.

Délibération n°17 : Travaux - Mission de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la prison - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert

- ✚ **APPROUVE**, par 26 avis favorables et 6 avis contraires (M. LALOUETTE, Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), ce projet ;
- ✚ **AUTORISE**, par 26 avis favorables et 6 avis contraires (M. LALOUETTE, Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer l'accord-cadre avec la société retenue, et à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- ✚ **DIT**, par 26 avis favorables et 6 avis contraires (M. LALOUETTE, Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), que les crédits nécessaires seront inscrits à nos prochains budgets ;
- ✚ **AUTORISE**, par 26 avis favorables et 6 avis contraires (M. LALOUETTE, Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles auprès de tous les partenaires pouvant être appelés pour ce projet.

Délibération n°18 : Travaux - Aménagement du centre de santé - Lancement d'une procédure de passation de marché public

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet d'aménagement du centre de santé ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure adaptée et à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues, ainsi que toute pièce relative à cette affaire ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions possibles aux taux les plus élevés auprès de tous les partenaires pouvant être appelés sur ce projet ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits sont inscrits au budget primitif 2017.

Délibération n°19 : Affaires culturelles - Animations de Noël 2017

- ✚ **FIXE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), à 0,50 € le prix du billet pour l'animation luge (pour l'achat de 10 billets achetés, deux billets offerts) ;
- ✚ **DIT**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), que pour les animations «patinoire» et «luge», un billet sera offert pour tout billet acheté le soir de la nocturne, soit le vendredi 15 décembre de 19h00 à 22h00 ;
- ✚ **FIXE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), à 300,00 € la location de l'emplacement publicitaire pour 24 jours : du vendredi 15 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 ;

- ✚ **FIXE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), à 100,00 € la fabrication de la banderole ;
- ✚ **FIXE**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), la location du chalet à 100,00 € la semaine ou 200,00 € du vendredi 15 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 ;
- ✚ **DIT**, par 27 avis favorables et 5 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE (pouvoir)), que les recettes seront inscrites au budget correspondant.

Délibération n°20 : Affaires culturelles - Partenariat entre l'Ecole Municipale de Musique et le Groupe d'Entraide Mutuelle "LA LUCIOLE" et l'E.S.A.T. «LES ANTES»

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet d'avenant à intervenir aux conventions triennales passées entre la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, le Groupe d'Entraide Mutuelle «LA LUCIOLE» et l'E.S.A.T. «LES ANTES» ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces avenants et tous documents qui s'y rapporteraient ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets 2017, 2018 et 2019.

Délibération n°21 : Urbanisme - Cession du terrain 122 faubourg de Châlons

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession sous forme d'un bail à construction assorti d'une promesse de vente de la parcelle cadastrée section AE n°286 à Monsieur BAYER et Madame BENONY Marie-Louise, domiciliés Quartier du Paty, Chemin du Massacre à ISTRES (13800), pour une superficie de 575 m² ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître LEPAGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à ces affaires ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur BAYER et Madame BENONY, ou leur représentant, à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires pour leur projet de construction à usage d'habitation ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les recettes ainsi engendrées seront imputées aux budgets correspondants.

Délibération n°22 : Urbanisme - Cession de deux terrains - Rue du Champ de Manœuvres

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession sous forme d'un bail à construction assorti d'une promesse de vente d'une partie des parcelles cadastrées section AK 73 et 269 à Madame GERMANN Alexandra, domiciliée 143 l'Envol, La Haute-Borne à VITRY-LE-FRANÇOIS (51300), pour une superficie de 500 m² environ, à confirmer par le géomètre ;
- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession sous forme d'un bail à construction assorti d'une promesse de vente d'une partie des parcelles cadastrées section AK 237 à Madame SAPINART Véronique, domiciliée au CCAS, 3 rue de l'Arquebuse à VITRY-LE-FRANÇOIS (51300), pour une superficie de 500 m² environ, à confirmer par le géomètre ;

- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître LEPAGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à ces affaires ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame GERMANN et Madame SAPINART, ou leur représentant, à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires pour leur projet de construction à usage d'habitation ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les dépenses et recettes ainsi engendrées seront imputées aux budgets correspondants.

Délibération n°23 : Renouveau urbain - Appel à projets - Ambassadeur de la mobilité de la Région Grand Est et de l'ADEME - Demande de subventions

- ✚ **PREND ACTE**, à l'unanimité, du dépôt du dossier de candidature à l'appel à projets « Ambassadeurs de la mobilité » de la REGION GRAND EST et de l'ADEME, effectué avant le 29 septembre 2017 pour respecter la date limite de l'appel à candidature ;
- ✚ **SOLLICITE**, à l'unanimité, les subventions correspondantes, relatives à :
- une aide sur le poste d'animateur mobilité,
 - une aide aux dépenses externes liées à la mise en œuvre du plan d'actions en matière de communication, information, sensibilisation,
 - une aide à l'installation ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs aux suites qui seront données à cette candidature ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que si la candidature est retenue, les subventions accordées seront inscrites en recettes aux budgets correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

LE MAIRE,



Jean-Pierre BOUQUET